

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine.

Modification - Université de Montréal – Pavillon Roger-Gaudry - fenêtres

A10-CDNNDG-06

Localisation :	2900, boulevard Édouard-Montpetit
Reconnaissance municipale :	Site du patrimoine du Mont-Royal Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Université de Montréal Écoterritoire Les sommets et les flancs du mont Royal
Reconnaissance provinciale :	Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
Reconnaissance fédérale :	Aucune

Le Conseil du patrimoine de Montréal émet un avis à la demande de l'arrondissement de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce et parce qu'il s'agit du pavillon principal de l'Université de Montréal, situé dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

NATURE DES TRAVAUX

Le projet consiste à élaborer un plan de conservation¹ pour l'ensemble des fenêtres du pavillon Roger-Gaudry.

AUTRES INSTANCES CONSULTÉES

Le projet devra être présenté au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement et obtenir l'autorisation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

¹ Tel que défini par les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, la conservation constitue l'ensemble des actions ou processus qui visent à sauvegarder les éléments caractéristiques d'une ressource culturelle afin d'en préserver la valeur patrimoniale et d'en prolonger la vie physique. Il peut s'agir de préservation, de réhabilitation, de restauration ou d'une combinaison de ces actions ou processus.

HISTORIQUE DES LIEUX

Le pavillon Roger-Gaudry est le premier immeuble de l'Université de Montréal à être construit sur le flanc nord du mont Royal.

Entre 1889 et 1920, l'enseignement universitaire de langue française est offert à Montréal par le biais d'une succursale de l'Université Laval. L'Université de Montréal devient une institution autonome en 1920 et c'est en 1924 qu'on décide de déménager l'institution, alors située rue Saint-Denis dans le Quartier latin, sur le flanc nord du mont Royal, à l'emplacement de l'ancienne carrière Bellingham, un site emblématique légué à l'Université par la Ville de Montréal. Les créateurs de la première université francophone de Montréal souhaitent en faire une grande université française au Québec et au Canada.

C'est l'architecte et ingénieur Ernest Cormier qui est mandaté pour concevoir le pavillon principal. Les travaux débutent à la fin du mois de mai 1928 mais sont interrompus en septembre 1931 en raison de la crise économique et des difficultés financières de l'institution. Des travaux de réparation ont lieu entre 1931 et 1934 mais c'est en 1939 que reprennent véritablement les travaux de construction sous la direction de l'architecte Henri S. Labelle. L'Université quitte ses locaux de la rue Saint-Denis en 1942 pour emménager dans le nouveau pavillon de la montagne et les travaux se terminent en 1943. L'inauguration officielle a lieu le 3 juin 1943 lors d'une grande cérémonie. En 2003, le pavillon principal est nommé Roger-Gaudry pour commémorer le premier recteur laïc de l'établissement, en poste de 1965 à 1975².

Le pavillon Roger-Gaudry est l'immeuble phare de l'Université de Montréal. Il demeure, malgré la construction de nombreux autres pavillons, l'immeuble le plus visible du campus en raison de sa monumentalité et de sa tour centrale de 22 étages. Sa conception symétrique, son implantation à flanc de montagne et le dégagement de la cour d'honneur participent à la mise en scène de l'édifice et à sa prédominance dans le paysage.

« L'architecture de cette imposante construction est représentative de l'évolution de l'architecture québécoise au cours de la première moitié du XX^e siècle, une période qui se caractérise par l'apparition progressive de l'architecture moderne. Dans ce projet, la modernité se manifeste par l'utilisation du béton pour la structure de l'édifice. Ce matériau permet des plans libres qui peuvent s'adapter aux besoins des facultés. L'aspect innovant du pavillon se perçoit également dans le traitement des façades extérieures caractérisé par la verticalité des lignes, par les jeux de saillies et de retraits et par le dépouillement de l'ornementation. [...] Enfin, le pavillon Roger-Gaudry est considéré comme l'œuvre maîtresse d'Ernest Cormier. Ce créateur prolifique, qui s'est illustré par sa double formation, en architecture, à l'École des beaux-arts de Paris, et en ingénierie, à l'École Polytechnique de Montréal, est un acteur important de l'histoire de l'architecture canadienne. »³

Le pavillon Roger-Gaudry constitue donc une composante importante du patrimoine de l'Université de Montréal et de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

² Desnoyers Mercure & Associés, *Pavillon Roger-Gaudry, Rapport d'expertise de la fenestration actuelle*, Rapport émis pour la demande d'autorisation du MCCC / CCU le 18 novembre 2010, préparé par Gérard Dion, architecte, pages 7-8.

³ Cameron, Christina, Claudine Déom et Nicole Valois, *Le Campus, Le patrimoine architectural et paysager de l'Université de Montréal*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2010, pages 29-30.

ANALYSE DU PROJET

L'Université de Montréal désire obtenir, auprès de la Ville et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, une entente-cadre à propos de l'approche de conservation et des interventions devant être réalisées sur la fenestration du pavillon Roger-Gaudry. Les travaux pouvant se réaliser en plusieurs phases et s'échelonner sur une période de 5 à 10 ans, une entente-cadre portant sur le plan global de conservation éviterait ainsi au promoteur de répéter le processus d'autorisation à chaque étape de réalisation.

Compte tenu de la complexité de la tâche à accomplir, l'immeuble compte plus de 3500 fenêtres (représentant 150 000 pi² de surface), l'Université de Montréal a dans un premier temps mandaté la firme Leclerc architectes afin de procéder à un relevé et à une analyse de la fenestration existante. Le rapport⁴ établit le constat des conditions générales actuelles et identifie les principales problématiques à partir d'un échantillon aléatoire d'environ 300 fenêtres. Le relevé identifie 11 types de fenêtre. L'analyse confirme que la majorité des fenêtres du pavillon Roger-Gaudry sont en mauvais état et qu'il devient urgent d'intervenir.

À la suite de ce mandat, la firme d'architectes Desnoyers Mercure & Associés (DMA) a été retenue pour étudier les différentes avenues possibles, restauration et/ou remplacement, et faire des recommandations à l'Université de Montréal quant à l'approche souhaitable et pouvant faire l'objet d'une entente-cadre avec les autorités concernées. L'avis du Conseil du patrimoine de Montréal porte sur ce rapport d'expertise, tel que présenté par des représentants de l'arrondissement, du promoteur et de la firme DMA à la réunion du 6 décembre 2010.

L'analyse de DMA porte sur cinq modèles de fenêtre, totalisant environ 88 % des surfaces fenêtrées de l'immeuble : types A, B, B', C et D. La fenêtre de type « A » est la plus importante avec environ 1850 unités représentant 71 % des surfaces. La réflexion sur l'approche de conservation s'est appuyée sur l'analyse de la firme Leclerc :

- Type A : fenêtres d'origine, à restaurer ou remplacer.
- Type B : fenêtres qui ne sont pas d'origine et qui ne respectent pas les intentions de Cormier, à remplacer.
- Type B' : fenêtres d'origine, à remplacer pour s'harmoniser au type B (qui est en fait une variante du type B').
- Type C : variante du type A, préconiser la même approche que pour la fenêtre A par souci d'harmonisation.
- Type D : fenêtres qui ne sont pas d'origine et qui ne respectent pas les intentions de Cormier, à remplacer.

S'appuyant sur les dessins d'Ernest Cormier, DMA confirme que les fenêtres d'origine étaient en tôle d'acier plié, galvanisé à chaud pour les types A et C et en profilés d'acier laminé à chaud pour les types B' et D. Ernest Cormier aurait choisi des fenêtres en acier afin d'obtenir des profilés minces qui s'alignent sur la trame horizontale de la brique et qui permettent une épaisseur identique pour les profilés verticaux et horizontaux.

Comme il a été évalué dans le rapport de la firme Leclerc que les fenêtres de types B, B' et D sont à remplacer, la possibilité d'une restauration s'offre uniquement pour la fenêtre de type A, et par conséquent, au modèle C. La fenêtre de type A étant la plus importante en nombre et en superficie, la firme DMA a effectué un test de restauration complète sur une fenêtre de ce type (local T-217). Le test mené est concluant et permet d'envisager une restauration.

⁴ Leclerc architectes, *Pavillon Roger-Gaudry, Relevé et analyse de la fenestration existante*, projet 51339, mars 2010.

Par ailleurs, des modèles de remplacement ont aussi été identifiés pour chaque type de fenêtre. Les modèles de remplacement proposés sont en acier afin de respecter le matériau et les profilés d'origine (les autres matériaux tels le bois ou l'aluminium ne permettent pas d'obtenir des profilés aussi délicats que ceux d'origine). Malgré la problématique du pont thermique associé au matériau, l'Université de Montréal accepte cette proposition afin de respecter les valeurs patrimoniales de l'immeuble.

Par ailleurs, les fenêtres de remplacement comportent un verre isolant double avec gaz argon. Compte tenu de ce gain au niveau du rendement énergétique, il n'y aurait plus de raison d'installer des fenêtres doubles. Ainsi, la fenêtre de remplacement serait insérée dans l'alignement des anciennes fenêtres extérieures pour respecter l'aspect des façades. Le cadre intérieur serait conservé tel qu'existant. Pour la fenêtre de type A, un modèle a été développé par DMA et deux manufacturiers ont confirmé leur intérêt à les produire compte tenu du nombre. Pour les autres types, les propositions de remplacement sont basées sur des modèles de la compagnie Hope's Windows. La firme DMA confirme que les modèles proposés respectent les profilés d'origine et qu'il est possible de procéder au remplacement de l'ensemble des fenêtres en conservant (mais en modifiant) les cadres existants.

À cette étape, la firme DMA estime que les coûts des options de restauration et de remplacement sont similaires (estimation de classe D)⁵.

Elle a pris en considération les critères suivants pour comparer les options de restauration et de remplacement de la fenêtre de type A :

- Valeurs patrimoniales (respect du matériau d'origine, du profilé, de la couleur et de l'homogénéité des façades).
- Performance énergétique.
- Mise en œuvre.
- Impacts sur les usagers.
- Entretien.

En somme, la firme DMA propose pour plusieurs raisons de remplacer l'ensemble des fenêtres de type A (et par conséquent, les fenêtres de type C). D'abord, compte tenu que plusieurs types de fenêtres doivent être remplacés, le remplacement complet assurera l'homogénéité des façades (fini et reflet du verre, peinture, etc.). De plus, la fenêtre de remplacement offre un meilleur rendement énergétique bien qu'une pellicule réfléchissante et des coupe-froid puissent être ajoutés aux fenêtres d'origine. DMA estime que la restauration nécessite plus de temps que le remplacement et qu'elle peut entraîner davantage d'imprévus. Le test ayant été concluant pour la restauration d'une seule fenêtre, rien ne confirme qu'il en sera ainsi pour l'ensemble des fenêtres à restaurer. Finalement, le premier entretien de la peinture des fenêtres restaurées doit être effectué après cinq ans tandis que selon le manufacturier, celui des nouvelles fenêtres est de 10 ans. Par la suite, l'entretien régulier doit être réalisé tous les cinq ans, tant pour les fenêtres restaurées que pour celles de remplacement.

Pour ces différentes raisons, DMA convient que « la comparaison des interventions de restauration VS remplacement fait ressortir que la restauration des fenêtres de type A comporte plus de risques et d'imprévus, demande une plus

⁵ En matière d'évaluation de coûts de projet, on compte généralement quatre classes d'estimation : D (ordre de grandeur), C (estimation préliminaire), B (estimation de base), A (estimation détaillée). Ainsi, les estimations de classe D comportent les risques les plus élevés, alors que les estimations de classe A comportent les risques les moins élevés.

grande planification et organisation de la mobilisation des usagers du Roger-Gaudry, est moins performante au niveau énergétique et est possiblement l'option la moins favorable concernant la préservation à long terme de l'enveloppe du Roger-Gaudry. »⁶

Si le CPM est à l'aise avec les recommandations de la firme DMA, il ne peut que déplorer le manque d'entretien observé dans le cas du pavillon Roger-Gaudry, et de façon générale dans toutes les grandes institutions, et qui mènent à intervenir de façon intensive. Ainsi, bien que les options de remplacement proposées par la firme DMA soient sensibles à la préservation de la valeur du pavillon Roger-Gaudry et aux intentions d'Ernest Cormier, il n'en demeure pas moins que le remplacement complet des fenêtres causera la perte d'éléments significatifs. Bien que le remplacement conserve l'esthétique générale de l'enveloppe, la finesse des détails sera perdue ainsi que le caractère général des espaces par la disparition des fenêtres intérieures.

Par ailleurs, le CPM apprécie que les fenêtres de remplacement respectent l'alignement des fenêtres extérieures afin de ne pas modifier l'aspect des façades de l'immeuble. Néanmoins, il s'inquiète des problèmes de condensation que cette configuration pourrait entraîner. De plus, le rapport mentionne que l'installation des fenêtres de remplacement nécessitera de couper le cadre existant⁷. Comme cette procédure n'a pas été testée, le CPM s'inquiète des imprévus ou des difficultés que pourraient entraîner une telle modification. Enfin, le CPM attire l'attention sur la compatibilité des finis entre les cadres existants qui seront conservés et restaurés sur place, et les nouvelles fenêtres de remplacement. Pour ces raisons, le CPM croit judicieux que le promoteur réalise un test complet de remplacement d'une fenêtre afin d'identifier les obstacles qu'une telle opération pourrait entraîner et ce, avant de procéder à un appel d'offres et à la fabrication de fenêtres sur mesure.

Finalement, le CPM est d'avis que ce projet doit être bien documenté et archivé. Il importe en effet de conserver toutes les informations pertinentes sur les éléments d'origine ainsi que de documenter et d'illustrer les travaux, les choix et les décisions que le projet de conservation entraînera au cours des chantiers successifs.

AVIS DU CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) est favorable au remplacement des fenêtres du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal par des fenêtres en acier qui respectent les modèles d'origine. Il fait néanmoins les recommandations suivantes :

Au promoteur :

- Réaliser le remplacement complet d'une fenêtre en guise de test afin de valider certains aspects, notamment les contraintes associées à la modification du cadre existant, la compatibilité des finis, les possibles problèmes de condensation.

⁶ Desnoyers Mercure & Associés, *op. cit.*, p. 18.

⁷ Desnoyers Mercure & Associés, *op. cit.*, p. 14.

- Compte tenu de l'importance du concepteur et de la valeur du pavillon principal, documenter, aux fins d'archives, les éléments originaux qui disparaîtront (plans détaillés des fenêtres d'origine, photographies, etc.).
- Rédiger un rapport sur l'évolution du chantier afin de documenter et d'illustrer les travaux et les modifications qui peuvent survenir en cours de route.
- Pour un souci de développement durable, assurer une gestion écologique des déchets.
- Afin d'assurer la durabilité des interventions, prévoir un plan d'entretien et la planification budgétaire devant s'y rattacher.

À la Ville :

- S'assurer de la réussite du test de remplacement avant d'autoriser les travaux.

Le vice-président,

Original signé

Michel Lamontagne
Le 21 décembre 2010